

Pour vous tenir au courant



LE BULLETIN DE L'EAIC

Les statistiques relatives à l'EAIC ne fournissent pas seulement des renseignements utiles sur le rendement des candidates, mais donnent un aperçu des ressources humaines prêtes à entrer dans la profession infirmière au Canada. La réussite à l'EAIC est obligatoire pour l'inscription à tout ordre professionnel d'infirmières au Canada, sauf au Québec, et c'est habituellement la dernière exigence à satisfaire avant d'obtenir l'autorisation d'exercer.

L'EAIC appartient à l'AIC, est produit et mis à jour pour l'AIC par Stratégies en évaluation Inc., et il est administré par les organismes de réglementation des provinces et des territoires. L'EAIC vise à protéger la population en garantissant que les infirmières débutantes possèdent les compétences nécessaires pour pratiquer en toute sécurité au Canada.

STATISTIQUES ET CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES : NOUVELLES CANDIDATURES

Les candidates qui se présentent à l'EAIC sont de nouvelles diplômées formées au Canada ou des infirmières formées à l'étranger qui veulent s'inscrire pour la première fois à un ordre professionnel d'infirmières au Canada. En 2005, 6 003 candidates se sont présentées à l'EAIC pour la première fois au cours d'une des quatre sessions offertes, et la majorité d'entre elles (60 %) se sont présentées à la session de juin 2005. Il y a 5 765 candidates qui se sont présentées à l'examen en anglais et 238 qui se sont présentées en français. Environ 87 % des nouvelles candidates à l'EAIC avaient été formées au Canada et 13 % l'avaient été à l'étranger.

SEXE

Parmi les personnes se présentant pour la première fois à l'EAIC et formées au Canada, 93 % étaient des femmes et 7 %, des hommes. Dans le groupe des personnes formées à l'étranger qui se présentaient pour la première fois à l'examen, le pourcentage des hommes (11 %) était plus élevé.

PAYS DE FORMATION : CANDIDATURES DES PERSONNES FORMÉES À L'ÉTRANGER

Les nouvelles candidates formées à l'étranger provenaient principalement des Philippines, des États-Unis, de l'Inde, de l'Angleterre et du Pays de Galles, du Nigéria, de l'Australie et de l'Iran. Les autres nouvelles candidates formées à l'étranger représentaient un peu plus du quart du total et provenaient de 57 pays différents.

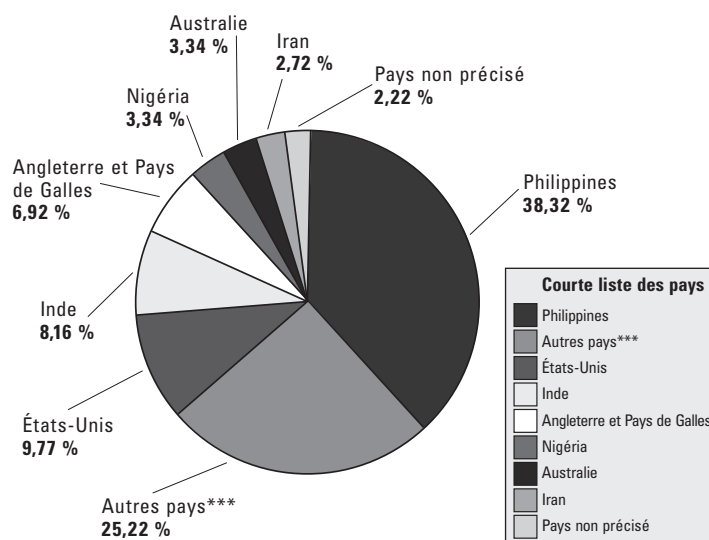
Statistiques sur les candidatures à l'EAIC

Ce bulletin est le neuvième d'une série que nous diffusons pour vous tenir au courant des questions reliées à l'Examen d'autorisation infirmière au Canada (EAIC). Nous y présentons de l'information statistique sur l'EAIC pour l'année civile 2005.

Dans ce document, les mots du genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice-versa, si le contexte s'y prête.

Numéro 9 – Novembre 2006

Pays où les nouvelles candidates à l'EAIC formées à l'étranger ont reçu leur formation



Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, service des Politiques de réglementation
*** « Autres pays » comprend 57 pays qui comptent chacun moins de 2 % du nombre total de nouvelles candidates formées à l'étranger.



ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA
CANADIAN NURSES ASSOCIATION

RÉPARTITION SELON LES PROVINCES/TERRITOIRES

L'Ontario comptait le plus de nouvelles candidates (1 899, soit 32 % du total national). Suivaient l'Alberta (1 284 candidates, soit 21 % du total) et la Colombie-Britannique (1 186 candidates, soit 20 % du total).

En Colombie-Britannique, 23 % des nouvelles candidates avaient été formées à l'étranger, ce qui représentait le pourcentage le plus élevé parmi les provinces et les territoires. Le Manitoba suivait de près (21 %). Environ 12 % des nouvelles candidates de l'Ontario et de l'Île du-Prince-Édouard et 10 % de celles de l'Alberta et de la Saskatchewan avaient reçu leur formation à l'étranger. Dans les autres provinces et territoires, 5 % ou moins des nouvelles candidates avaient été formées à l'étranger. Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne comptaient aucune candidate formée à l'étranger.

INFORMATION SUR LE SUCCÈS À L'EXAMEN

TAUX DE RÉUSSITE : NOUVELLES CANDIDATES

Le taux de réussite des nouvelles candidates à l'EAIC formées au Canada (5 194 candidates) s'est établi à 96 %, contre 63 % chez les nouvelles candidates formées à l'étranger (809 candidates).

RÉUSSITES : TOUTES LES CANDIDATES (NOUVELLES CANDIDATES ET CANDIDATES QUI SE REPRÉSENTENT À L'EXAMEN)

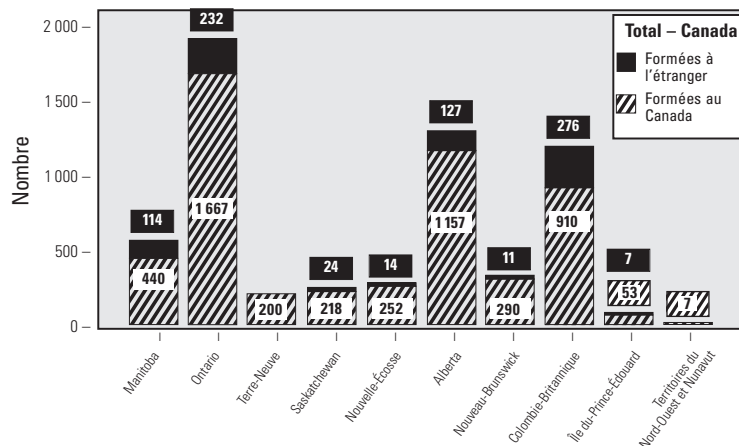
Dans les sections qui précèdent, les données portaient seulement sur les nouvelles candidates de façon à éviter d'inclure la même personne plus d'une fois. Les candidates qui ne réussissent pas à l'EAIC peuvent s'y représenter jusqu'à trois fois et peuvent le faire plus d'une fois au cours de la même année civile.

Dans cette section sur les réussites, les données reflètent toutefois les résultats des nouvelles candidates et de celles qui s'étaient représentées. Le nombre total de réussites à l'EAIC donne une idée du nombre de nouvelles infirmières qui pourront se joindre à la population active du Canada. Il faut cependant noter que ces statistiques n'incluent pas les chiffres du Québec, et que par ailleurs, dans certains cas, il se pourrait aussi que la réussite d'une candidate ne suffise pas pour que celle-ci puisse être inscrite comme infirmière, d'autres exigences ayant encore à être satisfaites à cette fin.

Au total, 5 823 candidates ont réussi à l'EAIC sur les 6 980 qui se sont présentées pour la première fois ou représentées à l'examen en 2005. Parmi les candidates qui ont été reçues à l'examen, 88 % ont été formées au Canada et 12 %, à l'étranger. L'Ontario, suivi de l'Alberta, comptait le plus grand nombre de candidates reçues, ce qui n'est pas étonnant puisque ces deux provinces comptaient le plus grand nombre total de candidates à l'EAIC.

Nouvelles candidates à l'EAIC formées au Canada et à l'étranger, par province ou territoire

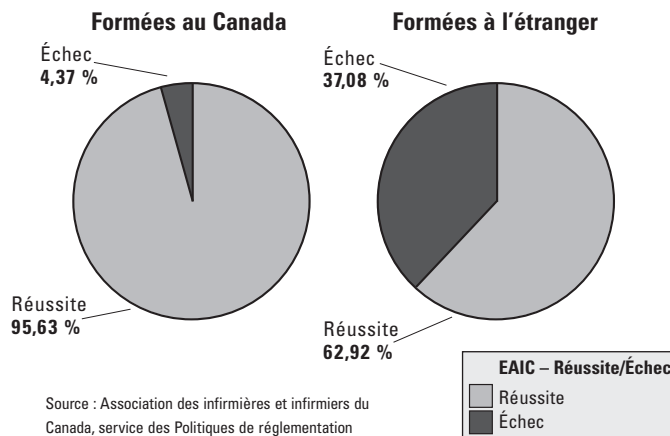
Année civile 2005



EAIC – Province/Territoire où les candidates cherchaient à s'inscrire comme infirmières

Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, service des Politiques de réglementation
Pour Terre-Neuve et-Labrador, on n'a pas indiqué le nombre de nouvelles candidates formées à l'étranger, afin de protéger la vie privée des intéressées.

Réussite/échec selon le lieu de formation des nouvelles candidates à l'EAIC



Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, service des Politiques de réglementation

Ce document a été préparé par l'AiIC pour fournir de l'information et soutenir l'AiIC dans la mission, la vision et les buts que son conseil d'administration lui a donnés.

Le Bulletin de l'EAIC est publié par le Service des politiques de réglementation de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AiIC).

Association des infirmières et infirmiers du Canada
50 Driveway
Ottawa (Ontario)
Canada K2P 1E2
Téléphone : 1-800-361-8404 ou (613) 237-2133
Télec. : (613) 237-3520
Courriel : info@cna-aiic.ca
Site web : www.cna-aiic.ca